OUVRALI · DOCUMENT À REPRENDRE

Maintenance Velours (entreprise fictive) : note de frais de septembre 2026

Exemple fictif ; kilomètres et total à compléter avant validation.

Exemple pédagogique fictif. L'entreprise, la personne, les lieux, les montants et les dates sont inventés. Les kilomètres sont remboursés selon le barème retenu par l'entreprise, dont le taux n'est pas reproduit ici.

Maintenance Velours (entreprise fictive) : note de frais de septembre 2026
Salariée : Margot Lessard (fictif), technicienne de maintenance itinérante.
Période : du 1er au 30 septembre 2026. **Avance déjà versée** : aucune.

N°	Date	Nature	Motif professionnel	Montant
1	03/09	Péage	Intervention chez le client Brasserie de l'Écluse Bleue (fictif)	7,40 €
2	03/09	Repas en déplacement	Déjeuner entre deux interventions	14,90 €
3	10/09	Parking	Intervention en centre-ville, client Pharmacie du Puits Vert (fictif)	6,00 €
4	17/09	Train aller-retour	Formation fabricant, site de Lyon (fictif)	78,00 €
5	17/09	Repas en déplacement	Déjeuner le jour de la formation	16,50 €
6	24/09	Fourniture	Joints de remplacement achetés en urgence	12,35 €

Total des dépenses sur justificatifs : 135,15 €.

Trajets avec le véhicule personnel

Date	Départ	Arrivée	Motif	Kilomètres
03/09	Domicile	Brasserie de l'Écluse Bleue (fictif)	Dépannage	42
24/09	Domicile	Menuiserie Copeau d'Or (fictif)	Maintenance annuelle	58

Total des kilomètres : 100 km, à valoriser selon le barème de l'entreprise.

Total demandé, à compléter avant validation : 135,15 € + (100 km × taux applicable selon la règle de l'entreprise).

Points relevés au contrôle

• Ligne 2 : ticket présent, motif complété par la salariée le 01/10.

• Ligne 6 : achat validé par téléphone par le responsable le 24/09, accord noté dans le dossier.

Fait le 1er octobre 2026.
Margot Lessard, salariée : signature
Contrôlé par Julien Arnaud (personnage fictif), responsable technique, le 2 octobre 2026 : signature. Montant kilométrique et total à compléter avant validation du remboursement.